

## Protection et utilisation des renseignements personnels des membres de la CJR

La présidente de la CJR est la détentrice des renseignements personnels des membres de la CJR et elle doit veiller à contrôler et limiter l'accès à de tierces personnes qui souhaiteraient les obtenir.

Pour être en mesure d'informer et de communiquer avec les membres, la CJR détient un certain nombre de renseignements personnels de ceux-ci (principalement : nom, adresse, courriel, numéro de téléphone). Ces données sont stockées sur la « plateforme CJR ». L'accès à ces données est limité et confié uniquement aux personnes qui réalisent des tâches techniques, administratives ou des activités afin de communiquer avec les participants.

**Pour se conformer aux exigences de la Loi sur la 25 (Protection des renseignements personnels), des mesures ont été prises.**

**En mai 2023, le formulaire d'adhésion pour devenir membre de la CJR a été modifié. Pour obtenir l'autorisation des membres pour l'utilisation des renseignements personnels détenus par la CJR, la section « Décharge de responsabilité » a été modifiée. Les gens doivent cliquer sur le carré « *j'accepte les 3 conditions mentionnées précédemment* » pour leur adhésion, sinon ils ne peuvent passer au paiement et devenir membre.**

**Voici ci-dessous ce qui a été ajouté au formulaire d'adhésion en mai 2023 :**

**Clauses d'acceptation** - Votre adhésion à la CJR est conditionnelle à votre acceptation des 3 conditions suivantes.

**En devenant membre de la CJR:**

- 1) J'accepte une diffusion ou utilisation restreinte par la CJR de mes informations personnelles (nom, adresse, numéro de téléphone, courriel et numéro de membre) pour me transmettre de l'information ou communiquer avec moi pour ma participation à une activité. Ces informations ne peuvent être utilisées à des fins externes.
- 2) Lorsqu'il y a prise de photos au cours d'une activité, j'accepte que celles-ci puissent être diffusées dans les différentes communications écrites ou électroniques de la CJR.
- 3) Je reconnais que certaines activités peuvent comporter des dangers ou risques de blessures. En m'inscrivant à des activités de la CJR, j'accepte librement et volontairement ces risques et je dégage la CJR, ses administrateurs ou toute personne en charge de la réalisation de l'activité, de toute responsabilité quant à tout dommage subi à ma personne.

J'accepte les 3 conditions mentionnées précédemment.

## De plus, voici quelques notions :

- Les renseignements personnels sont **les données qui concernent un « individu identifiable »**. Il s'agit de renseignements qui, seuls ou jumelés à d'autres données, permettent de vous identifier en tant qu'individu. Donc :
  - *Le nom, l'adresse, téléphone, etc...*
- Nul ne peut communiquer à un tiers les renseignements personnels contenus dans un dossier qu'il détient sur autrui ni les utiliser à des fins non pertinentes à l'objet du dossier, à moins que la personne concernée n'y consente ou que la présente loi ne le prévoit.
- Le consentement à la collecte, à la communication ou à l'utilisation d'un renseignement personnel doit être manifeste, libre, éclairé et être donné à des fins spécifiques. Ce consentement ne vaut que pour la durée nécessaire à la réalisation des fins pour lesquelles il a été demandé.

## Directives d'utilisation et de diffusion :

- Pour les besoins des activités, la CJR permet à un responsable d'activité d'avoir accès aux données requises pour la participation des personnes inscrites à son activité et ce, par le biais de la plateforme d'inscription, afin de les rejoindre ou de les informer. Le personnel technique (i.e. les administrateurs de la « plateforme CJR ») et le personnel administratif peut également avoir accès aux données, entre autres pour les questions financières liées à l'adhésion ou à la participation à une activité. Ces informations doivent servir uniquement à cette fin;
- Il est interdit de diffuser les informations personnelles d'un membre à un tiers, sans le consentement du membre concerné; en cas de demande, il faut référer le demandeur au bureau administratif. Cette demande sera traitée dans le respect de nos obligations envers la Loi;
- Il est interdit d'utiliser ces informations à d'autres fins que celles indiquées précédemment;
- Il est interdit de conserver ces informations lorsqu'on n'exerce plus des fonctions liées à la plateforme, à l'administration ou au rôle de responsable d'une activité;
- Il est interdit et même illégal d'utiliser ces informations pour solliciter les membres pour son compte personnel ou au profit d'une autre organisation.

La collaboration de tous est nécessaire pour assurer le respect de nos obligations en matière de protection des renseignements personnels de nos membres. Avec ces informations, nous voulons assurer le respect de la Loi, protéger les informations personnelles que les membres nous ont confiées, éviter des situations déplorables qui nous obligeraient à intervenir ou qui pourraient mettre en doute les pratiques de notre organisation en cette matière. Au besoin, je demeure disponible pour fournir des informations supplémentaires à ce sujet.